



Prise de position n° 50

L'avortement et le Parti conservateur

En 2003, le Parti conservateur du Canada naît de la fusion entre l'Alliance canadienne (originaire du Parti réformiste) et du Parti progressiste-conservateur du Canada. En 2004, Stephen Harper est élu chef du nouveau parti. Le chef actuel, Pierre Poilievre, a pris la tête du parti le 10 septembre 2022. Au moment de publier cette prise de position, le Parti conservateur est l'opposition officielle du gouvernement minoritaire libéral au niveau fédéral.

Le Parti conservateur et l'avortement de 2003 à 2022

La fusion de 2003 visait à créer une véritable opposition de droite au Parti libéral du Canada et un nouveau parti national qui unifierait la droite. En effet, les divisions au sein de la droite ont contribué à la victoire des Libéraux aux élections fédérales en 1997 et en 2000.

Le Parti conservateur a toujours affiché son opposition au libre choix. En 1989, les progressistes-conservateurs souhaitent criminaliser de nouveau l'avortement. Ils présentent le projet de C-43, qui autorise les poursuites criminelles contre les médecins qui pratiquent des avortements jugés non médicalement nécessaires. Le projet de loi est adopté par la Chambre des communes le 29 mai 1990. Cependant, avant qu'il reçoive le consentement du Sénat, deux affaires d'avortement clandestin sortent dans les médias. En juin 1990, une adolescente de Kitchener (en Ontario) est blessée au cours d'un avortement pratiqué dans une résidence privée. Quelques jours plus tard, une Torontoise meurt des suites d'une tentative d'interruption de grossesse réalisée seule avec un cintre. Carolyn Egan de la Ontario Coalition for Abortion Clinics (coalition des cliniques d'avortement de l'Ontario) fait un rapprochement entre les deux affaires et le projet de loi C-43.¹ Le 31 janvier 1991, le Sénat rejette le projet de loi à l'issue d'un vote serré.

Stephen Harper devient premier ministre en 2006. Son gouvernement conservateur alors minoritaire obtient la majorité en 2011. Durant son mandat (il perd les élections de 2015 contre les

¹ WATSON, HG. *These Ontario organizations are trying to make abortion more accessible* [ces organisations ontariennes œuvrent pour un meilleur accès à l'avortement], [En ligne], 6 novembre 2019. [https://www.tvo.org/article/these-ontario-organizations-are-trying-to-make-abortion-more-accessible].

Libéraux), il a martelé qu'il ne légifèrerait pas sur l'avortement et que le débat sur la question resterait clos.²

Or, en plus de laisser ses député•e•x•s d'arrière-ban présenter des projets de loi d'intérêt particulier et des motions visant à restreindre le droit à l'avortement, Stephen Harper permet le vote libre. Entre 2006 et 2014, des projets de loi ou des motions antiavortement sont présentés par six député•e•x•s d'arrière-ban conservateurs. Ils sont tous rejetés, mais en 2007, le projet de loi C-484 passe l'étape de la deuxième lecture.³ Ce texte considère le fœtus comme une personne aux termes de la loi, donc une victime à part entière dans le cas où une femme enceinte serait tuée ou attaquée. Stephen Harper vote en faveur de C-484 et contre la candidature du docteur Henry Morgentaler à l'Ordre du Canada en 2008.⁴

Lors de la course à la chefferie du Parti conservateur en 2004, Stephen Harper déclare aussi qu'il s'opposerait à tout projet de loi restreignant le financement provincial de l'avortement et qu'il ne soutiendrait pas de référendum sur la question de l'avortement. Cependant, lors de leur première prise de pouvoir en 2006, les conservateurs ont allègrement cessé d'appliquer la Loi canadienne sur la santé en permettant aux provinces de la bafouer ouvertement. À titre d'exemple, en abandonnant le processus d'arbitrage initié par son prédécesseur libéral au Nouveau-Brunswick, le nouveau ministre fédéral de la Santé (antiavortement) permet à la province de continuer de refuser, en toute illégalité, l'octroi d'un financement à la clinique Morgentaler de Fredericton. (Cette clinique, devenue plus tard la Clinic 554, ferme ses portes en 2024 faute d'aide provinciale⁵.)

En 2010, dans le cadre du Sommet du G8 reçu par le Canada, Stephen Harper promet 1,1 milliard de dollars pour la santé maternelle. Or, cet engagement exclut explicitement tout financement de l'avortement sécurisé, tout comme la contraception l'était avant le rétropédalage forcé de Harper devant le tollé soulevé.⁶ Cependant, il n'a jamais révoqué le financement de l'avortement, une décision qui aurait été à l'encontre de l'avis de ses propres experts de l'ACDI et de nombreux spécialistes du domaine dans le monde.⁷

² CBC NEWS. *How the abortion debate has reared its head in Parliament* [le débat sur l'avortement a fini par ressurgir au Parlement], [En ligne], 26 avril 2012. [<http://www.cbc.ca/news/canada/how-the-abortion-debate-has-reared-its-head-in-parliament-1.1200237>].

³ COALITION POUR LE DROIT À L'AVORTEMENT AU CANADA. *Motions et projets de loi émanant d'un député présentés au Canada depuis 1987*, [En ligne], 25 mars 2023. [<https://www.arcc-cdac.ca/presentations-anti-bills/?lang=fr>].

⁴ ARTHUR, Joyce. *A Harper Majority? Say Goodbye to Abortion Rights* [Harper, majoritaire? Dites adieu au droit à l'avortement], [En ligne], 19 avril 2011. [<http://www.arcc-cdac.ca/action/harper-majority.html>].

⁵ ALAM, Hina. « New Brunswick's only private abortion provider announces it is closing its doors » [l'unique fournisseur privé d'interruption de grossesse au Nouveau-Brunswick met la clé sous la porte], [En ligne], *The Canadian Press*, 31 janvier 2024. [<https://globalnews.ca/news/10264108/clinic-554-abortion-new-brunswick-closing/>].

⁶ IBBITSON, John. « Contraception a part of maternal-health plan, Harper says » [le plan sur la santé maternelle englobe la contraception, affirme Harper], [En ligne], *The Globe & Mail*, 18 mars 2010. [<https://www.theglobeandmail.com/news/politics/contraception-a-part-of-maternal-health-plan-harper-says/article4312322/>].

⁷ CDAC, FQPN et The Anna Project. (2010, 9 juin). *Harper défie les spécialistes*. Repéré au <https://www.arcc-cdac.ca/release-jun9-10/?lang=fr>.

Après son élection en 2015, le premier ministre Justin Trudeau impose sa ligne de parti aux futurs membres du caucus libéral : voter en faveur du libre-choix en toutes circonstances.⁸ En octobre 2024, 119 député•e•x•s du Parti conservateur s'affichent antiavortement. Pour être qualifié•e•x•s comme tel, les député•e•x•s doivent avoir eu des prises de position antérieures opposées au libre choix, parlé publiquement ou participé à des événements organisés par des groupes antiavortement, déclaré publiquement leur opposition au libre choix ou qu'ils accorderaient exceptionnellement un soutien de circonstance à l'avortement.⁹

En 2017, Andrew Scheer est élu à la tête du Parti conservateur du Canada. Il est ouvertement antiavortement. Son élection a été consolidée par l'intervention de trois groupes antiavortement qui ont obtenu des milliers d'adhésions pour le parti et usé de stratégie pour diriger les votes vers les candidat•e•x•s antiavortement.¹⁰

Le Parti conservateur et l'avortement à partir de 2022

Depuis juin 2022, l'avortement est un sujet délicat en politique canadienne après l'annulation de l'arrêt *Roe vs Wade* qui a fracassé les droits reproductifs aux États-Unis (et la réélection de Donald Trump). Par ailleurs, le déclin de popularité du premier ministre Justin Trudeau favorise une accession au pouvoir éventuelle des conservateurs à l'issue des prochaines élections fédérales.

Le Parti conservateur continue de présenter des projets de loi d'intérêt particulier qui restreignent l'accès à l'avortement. Par exemple, le projet de loi C-311, dont l'objectif tacite était de reconnaître l'existence légale du fœtus,¹¹ a été adopté à l'unanimité par le caucus conservateur. Le 14 juin 2023, tous les autres partis votent à l'unanimité contre le projet de loi en deuxième lecture.¹²

Il est évident que ces tentatives d'introduction de projets de loi antiavortement dans la législation ne cesseront pas de sitôt. Pierre Poilievre a déclaré que sous un gouvernement conservateur, il continuerait de permettre à ses député•e•x•s de présenter des projets de loi d'intérêt particulier et à son caucus de voter librement. Étant donné le vote unanime des conservateurs (qui pue le vote de parti) pour le projet de loi C-311, un projet de loi d'intérêt particulier restreignant le droit à

⁸ MAS, Susana. « Anti-abortion candidates need not apply in 2015, Justin Trudeau says » [les personnes opposées à l'avortement doivent éviter de se porter candidates, affirme Justin Trudeau], [En ligne], *CBC News*, 7 mai 2014. [<http://www.cbc.ca/news/politics/anti-abortion-candidates-need-not-apply-in-2015-justin-trudeau-says-1.2634877>].

⁹ Coalition pour le droit à l'avortement au Canada. *Members of Parliament with an Anti-choice Stance* [membres du Parlement ayant une posture antiavortement], [En ligne], 9 octobre 2024. [<https://www.arcc-cdac.ca/media/anti-choice-mps-current.pdf>].

¹⁰ MacCHARLES, Tonda. « Scheer's election as Conservative leader cheered by anti-abortion groups » [l'élection de Scheer à la tête des conservateurs applaudie par les groupes antiavortement], [En ligne], *Toronto Star*, 29 mai 2017. [<https://www.thestar.com/news/canada/2017/05/29/scheers-election-as-conservative-leader-cheered-by-anti-abortion-groups.html>].

¹¹ Coalition pour le droit à l'avortement au Canada. *Six reasons to oppose Bill C-311* [six raisons de s'opposer au projet de loi C-311], [En ligne], 15 mai 2023. [<https://www.arcc-cdac.ca/media/six-reasons-oppose-bill-c-311.pdf>].

¹² LINDEMAN, Tracey. « Canada Has Zero Pro-Choice Conservative MPs, Watchdog Says » [aucun•e•x député•e•x conservateur n'est en faveur du libre choix au Canada, selon un observatoire], [En ligne], *The Guardian*, 3 août 2023. [<https://www.theguardian.com/world/2023/aug/03/canada-abortion-rights-pregnancy>].

l'avortement serait facilement adopté par un gouvernement conservateur majoritaire. La promesse de Pierre Poilievre de ne pas légiférer sur la question de l'avortement¹³ pourrait simplement signifier qu'il n'a pas l'intention de présenter un projet de loi *gouvernemental*.

Les antécédents de Pierre Poilievre ne révèlent rien sur ses propres opinions. Ouvertement antiavortement jusqu'en 2020, il a soudainement changé de ton au moment de briguer la direction du Parti conservateur, allant jusqu'à faire déclarer publiquement par sa femme que son couple soutient le libre choix.¹⁴ Crédible? Pas vraiment. Ce changement de cap prévisible est à l'image des politicien•e•x du Parti, qui ont constamment minimisé leurs positions antiavortement en période électorale.

Le Parti conservateur est résolument antiavortement. Pierre Poilievre n'est clairement pas un allié de la pleine autonomie corporelle, et il sera toujours poursuivi par ses antécédents antiavortement¹⁵ tant qu'il fera partie du paysage politique.

¹³ AIELLO, Rachel. « Debate on abortion rights erupts on Parliament Hill, Poilievre vows he won't legislate » [la question des droits sur l'avortement surgit sur la colline Parlementaire, Poilievre promet de ne pas légiférer], [En ligne], *CTV News*, 10 mai 2024. [<https://www.ctvnews.ca/politics/debate-on-abortion-rights-erupts-on-parliament-hill-poilievre-vows-he-won-t-legislate-1.6880392>]

¹⁴ LAWTON, Andrew. « Who is the Real Pierre Poilievre? » [qui est vraiment Pierre Poilievre?], [En ligne], *The Walrus*, 3 juillet 2024. [<https://thewalrus.ca/who-is-the-real-pierre-poilievre/>]

¹⁵ ARTHUR, Joyce. « The inconvenient anti-choice record of 'pro-choice' Pierre Poilievre » [le passé antiavortement de Pierre Poilievre, « partisan du libre choix »], [En ligne], *Rabble.ca*, 19 juillet 2022. [<https://rabble.ca/politics/canadian-politics/the-inconvenient-anti-choice-record-of-poilievre/>]